

saxonne, afin d'assurer sa prépondérance de race dans les provinces conquises. La France veut en faire autant pour le Canada ; elle y réussit mal, et, sur ces entrefaites, l'occupation des territoires de l'Ohio rejette les rivaux en présence.

C'est alors, devant le fort Duquesne, récemment élevé par les compatriotes du marquis de Vaudreuil, que Washington apparaît à la tête d'une forte colonne anglo-américaine. Franklin ne venait-il pas de déclarer que le Canada ne pouvait appartenir aux Français ? Deux escadres partent d'Europe—l'une de France, l'autre d'Angleterre. Après d'épouvantables massacres, qui ensanglantent l'Acadie et les territoires de l'Ohio, la guerre est officiellement déclarée par la Grande-Bretagne à la date du 18 mai 1756.

En ce même mois, sur une pressante demande de renforts faite par M. de Vaudreuil, le marquis de Montcalm vient prendre le commandement de l'armée régulière du Canada—quatre mille hommes en tout. Le ministre n'avait pu disposer d'un effectif plus considérable, car la guerre d'Amérique n'était pas populaire en France, si elle l'était à un rare degré dans le Royaume Uni.

Dès le début de la campagne, premiers succès au profit de Montcalm. Prise du fort William-Henry, bâti au sud de ce lac George, qui forme le prolongement du lac Champlain. Défaite des troupes anglo-américaines à la journée de Carillon. Mais, malgré ces brillants faits d'armes, évacuation du fort Duquesne par les Français, et perte du fort Niagara, rendu par une garnison trop faible, que la trahison des Indiens empêche de secourir en temps utile. Enfin, prise de Québec, en septembre 1759, par le général Wolfe à la tête de huit mille hommes de débarquement. Les Français, malgré la bataille qu'ils gagnent à Montmorency, ne peuvent éviter une défaite définitive. Montcalm est tué, Wolfe est tué. Les Anglais sont en partie maîtres des provinces canadiennes.

L'année suivante, une tentative est faite pour reprendre Québec, cette clef du Saint-Laurent. Elle échoue, et, peu de temps après, Montréal est contraint à capituler.

Enfin, le 10 février 1763, un traité intervient. Louis XV renonce à ses prétentions sur l'Acadie au profit de l'Angleterre. Il lui cède en toute propriété le Canada et ses dépendances. La Nouvelle-France n'existe plus que dans le cœur de ses enfants. Mais les Anglais n'ont jamais su s'adjoindre les peuples qu'ils ont soumis ; ils ne savent que les détruire. Or, on ne détruit pas une nationalité, lorsque la majorité des habitants a gardé l'amour de son ancienne patrie et ses aspirations d'autrefois. En vain, la Grande-Bretagne organise-t-elle trois gouvernements, Québec, Montréal et Trois-Rivières. En vain veut-elle imposer la loi anglaise aux Canadiens, les astreindre à prêter un serment de fidélité. A la suite d'énergiques réclamations, en 1774, un bill est adopté, qui remet la colonie sous l'empire de la législation française.

D'ailleurs, s'il n'a plus rien à redouter de la France, le Royaume-Uni va se trouver en face des Américains. Ceux-ci, en effet, traversant le lac Champlain, prennent Carillon, les fort Saint-Jean et Frédéric, marchent avec le général Montgomery sur Montréal dont ils s'emparent, puis sur Québec qu'ils ne parviennent pas à prendre d'assaut.

L'année suivante—4 juillet 1776—est proclamée la déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,

Vient alors une période lamentable pour les Franco-Canadiens. Les Anglais sont dominés par une crainte : c'est que cette colonie leur échappe en entrant dans la grande fédération et se réfugie sous le pavillon étoilé que les Américains déploient à l'horizon. Mais il n'en fut rien—ce qu'il est permis de regretter dans l'intérêt des vrais patriotes.

En 1791, une nouvelle constitution divise le pays en deux provinces : le Haut-Canada, à l'ouest, le Bas-Canada à l'est, avec Québec pour capitale. Chaque province possède un Conseil législatif, nommé par la Couronne, et une Chambre d'assemblée, élue pour quatre ans par les francs tenanciers des villes. La population est alors de cent trente-cinq mille habitants, parmi lesquels on n'en compte que quinze mille d'origine anglaise.

Ce que doivent être les aspirations des colons,

violentes par la Grande-Bretagne, se résument dans la devise du journal *Le Canadien*, fondé à Québec en 1806 : *Nos institutions, notre langue et nos lois*. Ils se battent pour conquérir ce triple desideratum et la paix, signée à Gand, en 1814, termine cette guerre, où les succès et les revers se compensèrent de part et d'autre.

La lutte recommence encore entre les deux races, qui occupent le Canada de façon si inégale. C'est d'abord sur le terrain purement politique qu'elle s'engage. Les députés réformistes, à la suite de leur collègue, l'héroïque Papineau, ne cessent d'attaquer l'autorité de la métropole dans toutes les questions—questions électorales, questions des terres qui sont concédées dans une proportion énorme aux colons de sang anglais, etc. Les gouverneurs ont beau proroger ou dissoudre la Chambre, rien n'y fait. Les opposants ne se laissent point décourager un instant. Les royalistes—comme ils s'appellent, ont l'idée d'abroger la constitution de 1791, de réunir le Canada en une seule province, afin de donner plus d'influence à l'élément anglais, de proscrire l'usage de la langue française qui est restée la langue parlementaire et judiciaire. Mais Papineau et ses amis réclament avec une telle énergie que la Couronne renonce à mettre en œuvre ce détestable projet.



SIR JOHN COLBORNE GILBERT ARGALL
COLONEL GORE LORD GOSFORD

Cependant, la discussion s'accroît. Les élections amènent des collisions sérieuses. En mai 1831, à Montréal, une émeute éclate, qui coûte la vie à trois patriotes franco-canadiens. Des meetings rassemblent la population des villes et des campagnes. Une active propagande se poursuit à travers toute la province. Enfin, un manifeste énumère dans "quatre-vingt-douze résolutions" les griefs de la race canadienne contre la race anglo-saxonne, et demande la mise en accusation du gouverneur général, lord Aylmer. Le manifeste est adopté par la Chambre, malgré l'opposition de quelques réformistes qui le trouvent insuffisant. En 1834, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections. Papineau et ses partisans sont réélus. Fidèles aux réclamations de la précédente législature, ils insistent pour la mise en accusation du gouverneur général. Mais la Chambre est prorogée en mars 1835, et le ministre remplace lord Aylmer par le commissaire royal lord Gosford, auquel sont adjoints deux commissaires, chargés d'étudier les causes de l'agitation actuelle. Lord Gosford proteste des dispositions conciliantes de la Couronne envers ses sujets d'outre-mer, sans obtenir que les députés veuillent reconnaître les pouvoirs de la commission d'enquête.

Entre temps, grâce à l'immigration, le parti anglais s'est peu à peu renforcé—même dans le Bas-Canada. A Montréal, à Québec, des associations constitutionnelles sont formées, afin de comprimer les réformistes. Si le gouverneur est obligé de

dissoudre ces associations, créées contrairement à la loi, elles n'en restent pas moins prêtes à l'action. On sent que l'attaque sera très vive des deux côtés. L'élément anglo-américain est plus audacieux que jamais. Il n'est question que d'angliciser le bas Canada par tous les moyens. Les patriotes sont décidés à la résistance légale ou extra-légale. De cette situation si tendue, il ne peut sortir que de terribles heurts. Le sang des deux races va couler sur le sol conquis autrefois par l'audace des découvreurs français.

Telle était la situation du Canada en l'année 1837, au début de cette histoire. Il importait de mettre en lumière l'antagonisme d'origine des éléments français et anglais, la vitalité de l'un, la tenacité de l'autre.

Et d'ailleurs, cette Nouvelle-France, n'était-ce pas un morceau de la patrie, comme cette Alsace-Lorraine que l'invasion brutale allait arracher trente ans plus tard ! Et les efforts tentés par les Franco-Canadiens pour lui rendre au moins son autonomie, n'est-ce pas là un exemple que les Français de l'Alsace et de la Lorraine ne doivent jamais oublier ?

C'était précisément pour arrêter leurs dispositions en prévision d'une insurrection probable, que le gouverneur, lord Gosford, le commandant général, sir John Colborne, le colonel Gore et le ministre de la police, Gilbert Argall, avaient pris rendez-vous dans la soirée du 23 août.

Les Indiens désignent par le mot "kébec" tout rétrécissement de fleuve produit par un brusque rapprochement des rives. De là, le nom de la capitale, qui est bâtie sur un promontoire, sorte de Gibraltar, élevé en amont de l'endroit où le Saint-Laurent s'évase comme un bras de mer. Ville haute sur la colline abrupte, qui domine le cours du fleuve, ville basse étendue sur la rive, où sont construits les entrepôts et les docks, rues étroites avec trottoirs de planches, maisons de bois pour la plupart, quelques édifices sans grand style, palais du gouverneur, hôtels de la poste et de la marine, cathédrales anglaise et française, une esplanade très fréquentée des promeneurs, une citadelle occupée par une garnison assez importante, telle était alors la vieille cité de Champlain, plus pittoresque, en somme, que les villes modernes du Nord-Amérique.

Du jardin du gouverneur, la vue s'étendait au loin sur le superbe fleuve dont les eaux se séparent, en aval, à la fourche de l'île d'Orléans. La soirée était magnifique. L'atmosphère attiédie ne se troublait point sous l'âpre souffle du nord-ouest, si pernicieux en toutes saisons, quand il se propage à travers la vallée du Saint-Laurent. Dans l'ombre d'un square, une de ses faces éclairée par la lumière de la lune, se dressait la pyramide quadrangulaire, élevée à la mémoire de Wolfe et de Montcalm, réunis le même jour par la mort.

Depuis une heure déjà, le gouverneur général et les trois autres hauts personnages s'entretenaient d'une situation qui les obligeait à se tenir incessamment sur le qui-vive. Les symptômes d'un soulèvement prochain n'apparaissaient que trop clairement. Il convenait d'être prêt à toute éventualité.

"De combien d'hommes pouvez-vous disposer ?" venait de demander lord Gosford à sir John Colborne.

—D'un nombre malheureusement trop restreint, répondit le général, et encore devrai-je dégarnir le comté d'une partie des troupes qui l'occupent.

—Précisez, commandant.

—Je ne pourrai mettre en avant que quatre bataillons et sept compagnies d'infanterie, car il est impossible de rien prendre sur les garnisons des citadelles de Québec et de Montréal.

—Qu'avez-vous en artillerie ? . . .

—Trois ou quatre pièces de campagne.

—Et en cavalerie ?

—Un piquet seulement.

—S'il faut disperser cet effectif dans les comtés limitrophes, fit observer le colonel Gore, il sera insuffisant ! Peut-être est-il regrettable, monsieur le gouverneur, que Votre Seigneurie ait dissous les associations constitutionnelles, formées par les loyalistes ! Nous aurions là plusieurs centaines de carabiniers volontaires, dont le secours ne serait point à dédaigner.

(A suivre)